Parc solaire de la Camave

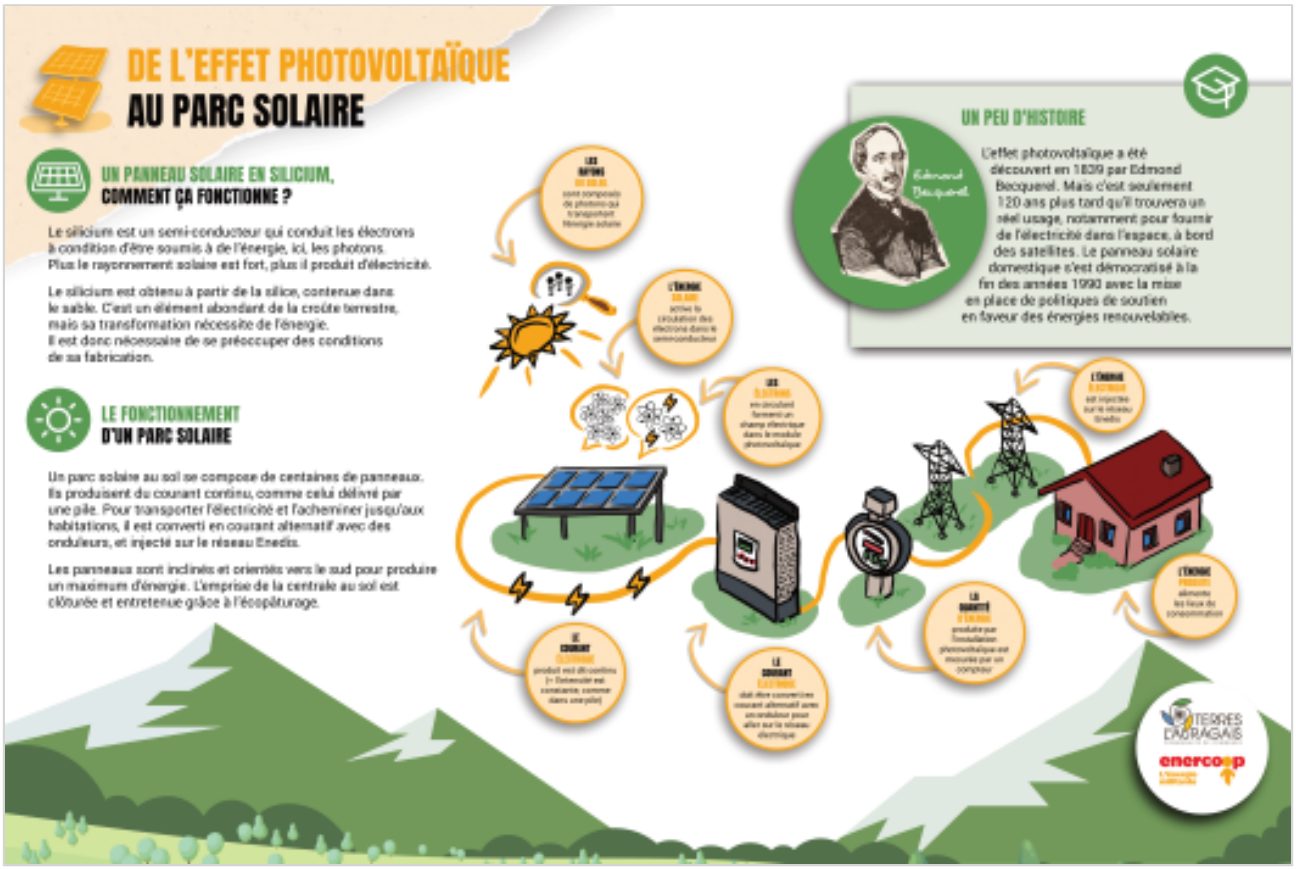

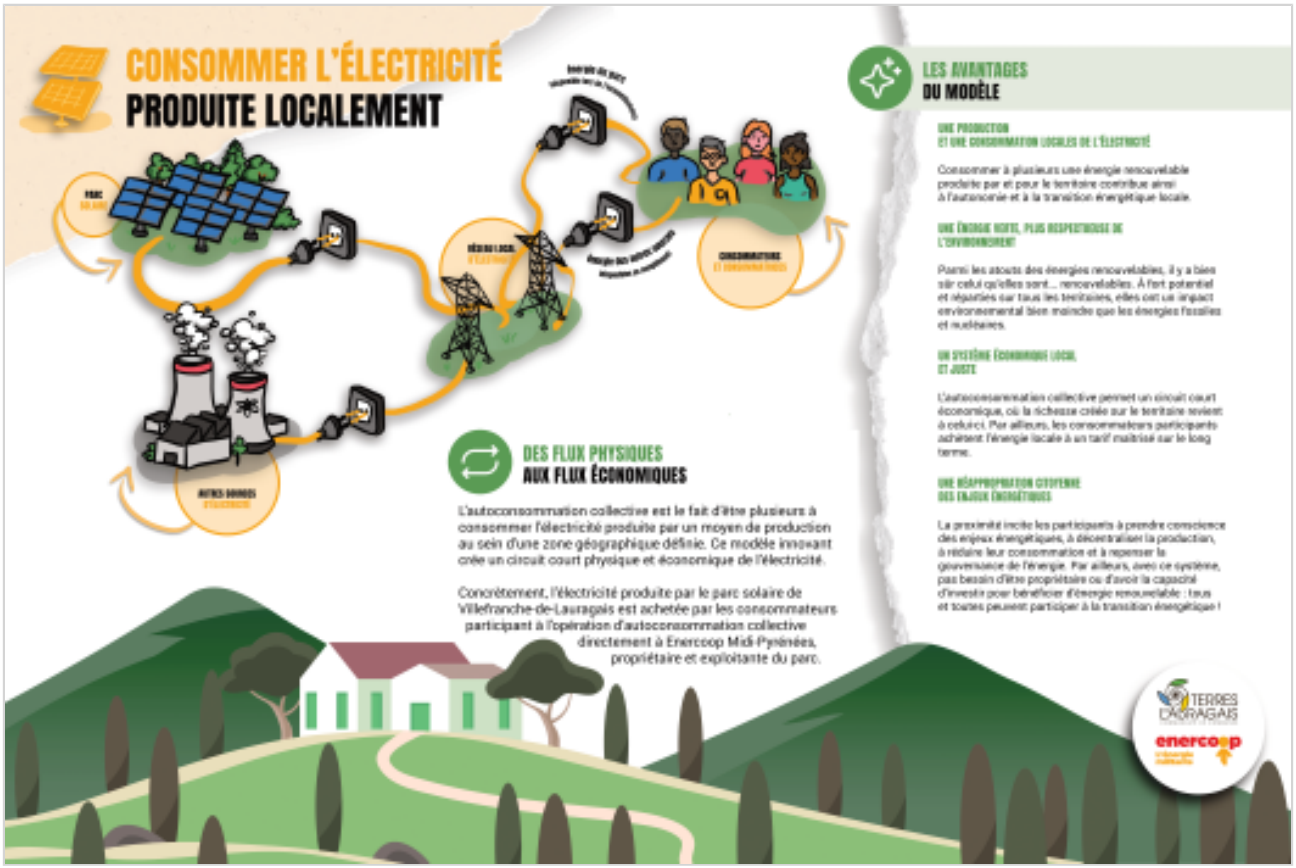

LA GESTION ÉCOLOGIQUE DU SITE

QU'EST-CE QUE L'ÉCOPÂTURAGE ?

L'écopâturage est l'entretien écologique des espaces verts par le pâturage d'animaux herbivores, comme les ovins (moutons), caprins (chèvres) ou équins (chevaux). Ici, le site s'étend sur 1,13 hectares, pâturé par environ 30 moutons de la race Romane. Les brebis seront présentes de mars à novembre, en fonction des conditions météorologiques, sous la surveillance régulière d'un berger.

RESPECT DE L'ÉQUILIBRE ÉCOLOGIQUE

L'écopâturage imite les écosystèmes naturels en équilibrant plantes et animaux. Les herbivores contrôlent la surcroissance de certaines plantes, permettent la régénération des autres, préviennent les espèces invasives et favorisent ainsi la biodiversité locale.

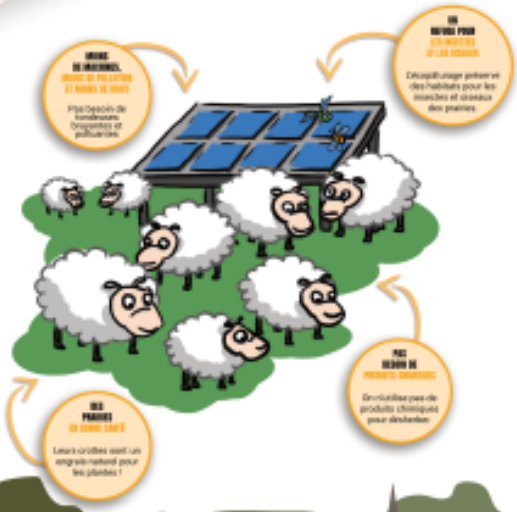

ZONES DIFFICILES D'ENTRETIEN

L'écopastoralisme permet aussi d'entretenir des zones difficiles d'accès. Les moutons et chèvres pourront aller dans des zones impossibles d'accès pour les machines, avec des talus à fortes pentes, par exemple.

ROTATION DES ANIMAUX

Pour préserver l'écosystème et éviter la dégradation des plantes, la rotation des animaux est essentielle. Elle permet aux plantes de se régénérer. La Communauté de communes a fait appel à un berger qui utilise plusieurs parcelles en rotation, notamment celles de la Cernave et du lac de la Thésauque.

SUPPRESSION DES MACHINES

L'écopâturage utilise des animaux, sans machines ni produits chimiques, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre. C'est une pratique naturelle et écologique, respectueuse de l'environnement et de l'écosystème local.

PHOTOVOLTAÏQUE & BIODIVERSITÉ LES BONNES PRATIQUES...

Le déploiement des énergies renouvelables est l'un des moyens majeurs d'atteindre la neutralité carbone et de réduire notre dépendance énergétique. Au-delà des mesures ERC (Eviter – Réduire – Compenser), il est possible de réaliser des mesures d'accompagnement sur les parcs solaires simples, efficaces et favorables au développement de la biodiversité. Zoom sur les actions réalisées...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ces haies sont des « autoroutes » pour les grenouilles et les pollinisateurs comme les abeilles !

DES HAIES POUR PROTÉGER LA VIE

Des haies hautes tiges sont présentes tout autour de la parcelle, composées essentiellement de végétaux locaux.

Ces haies sont très utiles : elles abritent des insectes, des oiseaux ainsi que des petits animaux, et empêchent l'érosion du sol.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les moutons aident à maintenir un équilibre écologique dans cet espace.

DES MOUTONS POUR TONDRE L'HERBE

On utilise l'écopâturage, où 30 moutons broutent sous les panneaux solaires de mars à novembre.

C'est un moyen naturel de garder l'herbe courte sans machines ni produits chimiques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un hérisson a besoin de plusieurs hectares pour vivre, ainsi que pour se nourrir d'insectes, vers ou des cadavres qu'ils trouvent.

DES AUTOROUTES POUR LES HÉRISSONS

Les clôtures peuvent bloquer les animaux, comme les hérissons, et les rendre vulnérables, en les forçant à emprunter des voies dangereuses (routes, etc.).

C'est pourquoi des petites ouvertures sont créées dans les clôtures pour leur permettre de se déplacer librement et de trouver de la nourriture.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une mésange peut manger jusqu'à 500 chenilles par jour !

DES MAISONS POUR LES OISEAUX : LES NICHOIRS À MÉSANGES

Beaucoup d'arbres avec des trous où nichent les oiseaux disparaissent.

Pour aider les mésanges et autres oiseaux, on installe des nichoirs. Les nichoirs à mésanges sont favorisés car elles nous aident à lutter contre les chenilles processionnaires en les mangeant.

PARC SOLAIRE DE LA CAMAVE
VILLEFRANCHE-DE -LAURAGAIS (31)

Enercoop Midi-Pyrénées

Bienvenue

UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE EN CIRCUIT COURT

L'accès à l'énergie est un besoin essentiel.
La coopérative Enercoop Midi-Pyrénées œuvre au démarche dans un cadre coopératif, local et citoyen.
Elle permet à chacun d'être acteur et actrice de la transition énergétique et d'accéder à une énergie 100 % renouvelable et solidaire.

UNE DÉCHARGE TRANSFORMÉE EN PARC SOLAIRE

Le site est une ancienne décharge appartenant à la Communauté de communes des Terres du Lauragais.
D'une emprise d'environ un demi-hectare et d'une puissance de 308 kilowatt-crêtes, il produira de l'énergie 100 % renouvelable dont une partie sera consommée directement par les bâtiments publics situés à moins de 10 km de l'installation.

Ensemble, nous produisons l'énergie que nous consommons, de manière coopérative, locale et solidaire !

INFORMATION

05 22 93 04 80
Midipyrenees.enercoop.fr

UN SITE POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA BIODIVERSITÉ

Pour suivre les actualités et avoir les informations sur cette zone, scannez le QR code.

www.terres-du-lauragais.fr

CHIFFRES CLÉS

- **299 KWC** de puissance
- **1 310 m²** de surface de panneaux photovoltaïques
- **± 370 MWh** de production par an soit la consommation de **300 PERSONNES**
- **1 AN** de retour énergétique*
- **± 300 000 €** financés à 100 % par les sociétaires d'Enercoop Midi-Pyrénées
- **95 %** de revalorisation des panneaux photovoltaïques via la filière SOREN
- **1 %** de la production est donnée à Énergie Solidaire qui lutte contre la précarité énergétique.
- **HIVER 2025** mise en service

*Temps de retour pour la production d'électricité d'un parc solaire comparée à l'énergie d'extraction, transformation, construction et mise en fonctionnement.

LES ACTEURS DU PROJET

Enercoop Midi-Pyrénées est une coopérative qui milite et agit pour la transition énergétique citoyenne sur le territoire. Elle développe les énergies renouvelables, incite à la sobriété et favorise l'appropriation citoyenne de la question énergétique.

La **Communauté de communes Terres du Lauragais** est propriétaire du terrain. Elle soutient le projet et le développement des énergies renouvelables sur son territoire en le mettant à disposition contre un loyer modeste.

La **Région Occitanie** a pour ambition de devenir une Région à Énergie positive et de couvrir 100% des besoins en énergie du territoire par des énergies renouvelables à l'horizon 2050.

Spécialisée dans les installations photovoltaïques, l'entreprise **Courant Naturel** est la constructrice du parc solaire. La société se charge de tout ce qui est lié à l'installation des panneaux.

La piste d'accès au parc a été réalisée par l'entreprise **Nérocan TP**, basée à quelques mètres du parc solaire.

L'entreprise **Maligorne** a réalisé les tranchées et les travaux liés au raccordement électrique.

Les **sociétaires de la coopérative Enercoop Midi-Pyrénées** permettent à ce projet d'exister et de vivre grâce à leur implication tout au long de la vie de l'installation.

TAUX D'HUMIDITÉ EN COURS : 50% TEMPÉRATURE : VEILLER À MAINTENIR LES PORTES FERMÉES